

Sécurité des rues de Bussigny pour ses usagers les plus vulnérables

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Avec le retour espéré du printemps vient aussi le retour des déplacements en mobilité douce. Ces Bussignolaises et ces Bussignolais se mettent à effectuer tout ou partie de leurs déplacements au sein de notre commune à pied, à vélo ou en trottinette, pour le bien de notre planète et leur santé aussi. Merci à eux ! Malheureusement pour ces personnes, elles sont aussi les plus vulnérables des usagers de la route.

Or, il existe sur le territoire communal quelques points noirs de sécurité pour les piétons et autres cyclistes.

Certains ont été identifiés et sont en passe d'être réglés, comme le trottoir de St-Germain, les chicanes de la rue de Lausanne ou le débouché de Jonchets sur la rue des Collèges. Bravo à la Municipalité et aux services de la Commune pour le travail accompli.

Pourtant, jamais rien n'est parfait. Il reste des améliorations à effectuer, par exemple :

- La jonction entre le chemin de la Violette et le chemin de Sottelles n'est pas sûre pour les piétons qui descendent sur le trottoir. Il n'y a aucune visibilité. On devrait s'inspirer du débouché du chemin du Cèdre sur la rue de Lausanne.

- Le cheminement entre le Collège de Dalaz et la salle de gym de la Tatironne implique une traversée de la rue du Jura par des centaines d'écoliers par jour. Or, le passage piéton marqué lors des travaux a disparu ! C'est incompréhensible. De plus, le bus postal et de nombreux véhicules mordent sur le trottoir à la montée, ce qui augmente d'autant le danger.

- La rue du Château. Utilisée par un grand nombre de piétons chaque jour, sans aucune sécurité (même symbolique comme un marquage) ce qui donne l'impression que les enfants servent de ralentisseurs vivants, en complément des bouches d'égout surélevées entre lesquelles les automobilistes slaloment.

- Les travaux de la future piste mixte de mobilité douce entre Croix-de-Plan et Media Markt ont commencé, mais on n'a pas encore vu l'ébauche d'un projet pour sécuriser la traversée du carrefour pour ses usagers, conformément à la demande de la Commission qui avait rapporté sur le préavis. Ce serait irresponsable de la mettre en service sans se soucier de la traversée du carrefour !

- La piste cyclable à la rue de l'Arc-en-Ciel n'est pas éclairée, et avec le développement de la salle d'escalade « le Cube », un effort devrait être fait sur le sentiment de sécurité perçue dans cette zone. L'état général de la rue de l'Arc-en-Ciel est indigne de notre commune.

Il y a sûrement encore d'autres situations à améliorer, c'est pourquoi mon postulat sera général.

POSTULAT : Je demande que notre Municipalité étudie l'opportunité de prendre toutes les mesures utiles à l'amélioration de la sécurité des rues de la Commune pour ses usagers les plus vulnérables, qui sont les cyclistes et les piétons. Elle voudra bien dresser un rapport sur cet objet.

Merci.

Eric Zingre